

# De la lutte des classes à « la lutte des lieux » : sortir la politique de la ville de l'impasse

Par **Alain CAMBIER**

Professeur de Philosophie en Khâgne moderne  
Lycée Faidherbe, Lille

Voici un an que des émeutes urbaines ont éclaté en France. Les propos volontairement provocateurs et réducteurs d'un « ministre d'Etat » et la mort tragique de deux adolescents – électrocutés en fuyant un contrôle de police – avaient embrasé les banlieues. L'instauration d'un état d'urgence pendant plusieurs semaines ne pouvait permettre de traiter en profondeur la crise du monde urbain. Stigmatiser les banlieues revient à adopter une politique de borgne. Car, comme l'a souligné Eric Maurin, si nous assistons aujourd'hui à une ghettoïsation du monde urbain, celle-ci s'effectue beaucoup plus par le haut que par le bas : « Les ghettos les plus fermés sont les ghettos des riches »<sup>1</sup>. Aussi serait-il vain de prétendre lutter contre la ghettoïsation par le bas, en s'aveuglant sur celle qui résulte d'une véritable stratégie d'évitement de l'Autre, conduisant à un séparatisme social et culturel.

<sup>1</sup> Eric Maurin, *Le Ghetto Français*, éd. du Seuil, 2004, p. 15. L'expression « lutte des lieux » vient d'Alberto Magnaghi.

## Se soustraire au territoire naturaliste

Pour comprendre les problèmes de la ville, il faut d'abord rappeler que celle-ci s'est souvent réclamée d'un principe d'extra-territorialité. Son édification repose sur un principe d'arrachement au territoire à caractère naturaliste et ethnique. Le propre d'une ville consiste à circonscrire un espace à la fois fermé et ouvert, mais indépendant du lieu, du *topos*. Les murs de la ville traditionnelle symbolisaient cet espace d'affranchissement qui se soustrayait ainsi à la dictature du local et au despotisme du clan familial dominé par les liens du sang. L'espace d'émancipation ainsi créé fut directement lié à cette volonté d'imposer le *Nomos* à la *Physis*. Si la cité athénienne a inventé la démocratie, celle-ci fut permise par la géométrisation de l'espace urbain – accordant à l'Agora une valeur de centralité – effectuée par Cléthène. De même, si Rome fut le berceau de la République, sa fondation impliqua la projection d'un point de vue céleste sur le *terrenum* et la substitution d'un espace géométrique, organisé autour du *cardo* et du *decumanus*, à la simple topographie des lieux : cette structure abstraite fut même exportée aux confins de l'empire. Enfin, la ville médiévale inventa la commune parce qu'elle correspondait à un espace libéré des servitudes féodales et démarqué des pesanteurs de la campagne. L'ère de l'individualisme relationniste se cristallisa alors dans des corporations et, plus généralement, dans des « sociations »<sup>2</sup> fondées sur une entente rationnelle à propos d'intérêts partagés. Ce n'est pas un hasard non plus si les villes italiennes du Nord instituèrent le *parlementum* : il avait fallu aux villes se prendre en main et atteindre un seuil suffisant de déterritorialisation pour se permettre d'entrer en réseau et prospérer librement. Du monde antique méditerranéen jusqu'à la Renaissance, se développèrent des mondes urbains qui n'auraient pu établir de réseaux commerciaux affranchis si les villes ne s'étaient pas démarquées du territoire immédiat qui les environnait.

<sup>2</sup> Cf. Max Weber, *La ville*, éd. Aubier, p. 68.

## Détricoter le maillage territorial imposé par l'Etat

L'émergence de l'Etat moderne n'entraîna pas seulement la disparition de ces villes autocéphales et de leurs prérogatives, mais elle se traduisit par la revanche du principe de territorialité. Certes, il ne s'agissait plus d'une territorialité à base naturaliste, mais d'une autre construite à partir d'une forme nouvelle de puissance politique : la souveraineté. Alors que les villes s'étaient définies comme des pôles de circulation et s'étaient donné des horizons, les Etats imposèrent des frontières : l'horizon est la ligne toujours reculée de l'affleurement des choses qui nous fait vivre dans l'ouvert, mais la frontière signifie d'abord un contenant hermétique. Les villes vivaient au rythme de fréquences : l'Etat exigea une résonance organisée d'en haut par une administration hiérarchisée<sup>3</sup>. Il ne se contenta pas de fixer des frontières, mais opéra un découpage artificiel et abstrait de son propre territoire afin

<sup>3</sup> Cf. Gilles Deleuze, *Mille plateaux*, éd. de Minuit, 1980, p. 540-541.

de mieux le contrôler. Ainsi, reposant sur une logique d'inclusion et de partition territoriales qui inventa la fonction administrative de chef-lieu, l'Etat se révéla un appareil efficace de capture des villes. Or, si celles d'aujourd'hui ont beaucoup changé par rapport aux villes-cités d'antan, si elles se sont métamorphosées en perdant leurs murs, en s'étendant de conurbations en rurbanisations et en formant des aires métropolitaines illimitées, elles réactualisent pourtant le principe fondamental qui anime depuis toujours le monde urbain : celui de la déterritorialisation. L'urbain contemporain exemplifie la puissance d'expansion de la société civile et apparaît comme un formidable opérateur de déterritorialisation qui vient détricoter le maillage aménagé par l'Etat sur son territoire. Aussi apparaît-il pour le moins paradoxal de vouloir traiter les crises générées du fait de cette extension de l'urbain par des approches politiques elles-mêmes territoriales : c'est méconnaître totalement la spécificité de l'urbain d'hier comme d'aujourd'hui.

### Entre « manque à vivre » et insularité factice

La révolution urbaine a été le fer de lance de la modernisation de notre société, mais elle a été également source d'effets pervers et de malentendus. Dans les années 60, l'urbanisation de la société fut considérée comme l'affaire des spécialistes de la construction d'édifices. Le concept de « grand ensemble » illustre cette période où l'on estima que le « vivre ensemble » des gens pouvait être pensé et programmé par des architectes et urbanistes. Ainsi fut entretenue l'idée fausse que la *poiésis* – la fabrication technique – pouvait avantageusement se substituer à la *praxis* – c'est-à-dire l'action politique<sup>4</sup>. La crise économique qui succéda aux Trente Glorieuses révéla l'impasse dans laquelle se retrouvèrent les banlieues et le « manque à vivre » qui les minait. Dans les années 80, la prise de conscience d'une réappropriation par la politique des problèmes de l'urbanisation de la société s'effectua peu à peu<sup>5</sup>. Mais, jusqu'à ce jour, nous avons assisté globalement à un même aveuglement, même s'il prenait des formes différentes. La gauche appliqua au monde urbain la grille de lecture traditionnelle de la question sociale : la banlieue étant censée ne faire que cristalliser, sur un espace concentré, la crise économique, on préconisa de « doré le ghetto ». Quant à la droite, elle réduisit souvent les problèmes des banlieues à une simple question de sécurité, en prétendant faire respecter par la force l'autorité de l'Etat sur ces « zones de non-droit ». Dans les deux cas, l'approche politique se fit en termes de zones, de lieux, de territoires et recourut parfois au même remède : après avoir laissé se multiplier les barres d'immeubles, la solution miracle fut désormais de les démolir. On raisonna ainsi sur le bâti – constructions ou déconstructions – plutôt que sur la façon d'habiter la ville. Même si la loi « SRU » de 2000 se donne comme objectif une obligation de mixité, elle relève néanmoins d'un traitement quantitatif du problème, au détriment d'une approche qualitative. Bien plus, elle tend à faire encore du maire le grand maître de cette mixité, alors que la clef de celle-ci ne peut se trouver à l'échelle du territoire communal. À la différence du village dont l'organisation s'articulait d'abord sur des relations de cousinage, une ville ne peut tisser sa trame sociale qu'en favorisant des relations de voisinage : or, la crise urbaine témoigne que celles-ci s'étiolent. La *gentrification* des centres urbains révèle – au moins autant que la relégation dans les banlieues de minorités attachées à leurs singularités – cette fâcheuse tendance à la reproduction incestueuse d'une vie entre soi où l'Autre-différent est exclu. Les *gated communities* sont le paroxysme de cette caricature de ville « utopique » fondée sur un principe d'insularité factice et sur le refus d'admettre la pluralité des modes de vie. Ainsi l'entre-soi choisi et hyper-protecteur apparaît bien plus grave que l'entre-soi subi de ceux qui se retrouvent dans des espaces de relégation. Le communautarisme, dont on nous parle tant, ne se trouve pas où on l'attend. Si la « lutte des lieux » a remplacé la lutte des classes, ces crispations territoriales ne sont encore que l'effet de conduites qui dénotent surtout une crise éthique de l'urbanité.

<sup>4</sup> Sur la distinction entre *praxis* et *poiésis*, cf. Hannah Arendt dans *Condition de l'homme moderne*, éd. Calmann-Lévy, 1983. Elle-même la reprend d'Aristote, *Métaphysique* livre Θ, 6.

<sup>5</sup> D'abord à travers le rapport Dubedout, *Ensemble, refaire la ville*, en 1983. Rappelons que le premier ministère de la ville fut créé en 1990.

## Réhabiliter la *praxis* des citoyens

Au lieu de raisonner en termes de territoires, de zones, il est plutôt nécessaire de miser sur les conduites, c'est-à-dire sur les hommes, en augmentant leur puissance de choix : ce qui signifie favoriser la *praxis* plutôt que la *poïésis*. En un mot, il est préférable de prendre acte du processus de déterritorialisation propre au monde urbain plutôt que de penser encore en termes de territoires, comme le font les privilégiés ou les relégués, et comme veulent le faire les responsables locaux ou nationaux. L'extension de la carte scolaire, par exemple, s'avère une urgence afin d'offrir une plus grande latitude de choix à ceux qui sont souvent condamnés à la résignation. De même, l'enjeu est à la fois d'inciter l'installation de familles défavorisées ailleurs que dans leurs zones de confinement et d'intéresser les milieux plus aisés à venir habiter aux côtés de ceux qui subissent des handicaps socio-culturels. Mais favoriser l'interculturel ne peut consister à produire à tout prix un syncrétisme où tous perdraient leurs repères dans une sous-culture de masse : l'interculturel n'a de sens que si le respect de ce qui fait la singularité de chacun est garanti. Une rencontre véritable n'est possible qu'entre des cultures vivantes, à la fois fidèles à leurs origines et capables d'impulsions créatrices : ménager la créativité de toute culture est la condition pour atteindre entre elles une consonance qui ne soit pas réductrice. Plus profondément, il s'agit de miser sur les gens plutôt que sur les territoires, en élevant la capacité de pouvoir de chacun. Tant que les individus éprouveront un sentiment d'impuissance, aucune politique de la ville ne pourra être satisfaisante : celle-ci doit avoir pour souci majeur d'accroître, pour les habitants, la possibilité de commencer ou de recommencer un itinéraire existentiel, indépendamment des lieux. Toute initiative qui vise à augmenter la puissance d'agir des individus et des groupes ne peut être que bienvenue, parce qu'elle réhabilite alors la *praxis* : celle-ci est bien la condition déterminante de toute *polis*<sup>6</sup>. La prise en compte des problèmes spécifiques de la ville souligne les limites d'une conception dogmatique de la République : alors que Rousseau privilégiait « la volonté générale » au détriment de « la volonté de tous », l'activité démocratique en ville révèle, au contraire, qu'une société humaine n'est pas formée par un peuple homogène qui constituerait une sorte d'entité abstraite en surplomb, mais de groupes hétérogènes qui se déterminent à partir de la poursuite d'intérêts particuliers. Une politique de la ville n'a de sens que si elle favorise le dynamisme de l'action des gens. Ainsi, la participation des habitants à la mise en œuvre de tout projet urbain ne peut se réduire, pour les autorités en place, à un alibi : tout programme doit prendre l'aspect d'une réelle transaction entre les usagers et la municipalité, en consentant à ce que l'habitant soit considéré comme partie prenante effective. Comme nous l'avons déjà souligné<sup>7</sup>, la démarche procédurale pour définir le bien commun ne peut se réduire à l'invocation abstraite d'un bien public.

## Remettre l'humain au centre de l'urbain

L'expression même de « politique de la ville » est ambiguë : elle peut être perçue tout à la fois comme un génitif objectif ou comme un génitif subjectif. Trop longtemps la ville a été considérée comme un objet sur lequel il fallait expérimenter une politique décidée d'en haut. Traiter la ville en termes d'aménagement du territoire revient encore à n'y voir qu'un objet à administrer. Une politique de la ville judicieuse suppose, au contraire, de considérer cette dernière comme le sujet-acteur de sa politique, comme le point-source de son destin. Or, une ville ne peut être respectée comme sujet que si elle est capable de se réfléchir et elle ne peut le faire si les artefacts dont elle est constituée déploient pour ses habitants un espace exogène : ceux-ci ne pourront s'y retrouver qu'à condition que les objets du monde urbain fassent signe, c'est-à-dire présentent une dimension symbolique propice à la réflexion. Ainsi, si la propension de l'urbain contemporain est bien de s'étendre indéfiniment en diastole, son habitabilité requiert un recueil en systole, s'articulant sur la symbolique qu'il doit receler pour lui permettre de faire monde. Cette réappropriation en systole est alors l'indice que l'humain est au centre de l'urbain. Bien plus, la subjectivation de la ville n'est possible que si les individus qui l'habitent sont eux-mêmes reconnus comme des sujets majeurs, libres et conscients, capables de favoriser une dynamique ouverte d'intersubjectivité plutôt que de se laisser engluier dans des territoires. En ce sens, considérer la ville comme un Pour-soi est la condition pour que l'habitant en fasse un Chez-soi.

<sup>6</sup> « La *polis* proprement dite n'est pas la cité dans sa localisation physique ; c'est l'organisation du peuple qui vient de ce qu'on agit et parle ensemble, et son espace véritable s'étend entre les hommes qui vivent dans ce but, en quelque lieu où ils se trouvent », Arendt, op.cit. p. 223.

<sup>7</sup> Cf. *Qu'est-ce qu'une ville ?*, éd. Vrin, coll. Chemins philosophiques, 2005, et nos articles « L'Urbain, creuset d'une nouvelle citoyenneté », revue *Urbanisme* n° 342, mai 2005, et « La Ville et la démocratie » dans *La Ville en débat*, éd. L'Harmattan, coll. Les rendez-vous d'Archimède, 2003.